

BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS N°17 – 22/10/2025

EN BREF

- ✓ Rappels
- ✓ Déqualification licence
- √ Formation PSC1
- √ Commission sportive seniors
- ✓ Commission sportive jeunes
- √ Commission de contrôle
- √ Commission des officiels

1. RAPPELS

BOI précédent : BOI N°16

2. DEQUALIFICATION LICENCE

Le CD67 informe qu'il va entamer une phase de déqualification des licences toujours non conformes à ce jour.

Une licence non conforme est une licence pour laquelle, suite au contrôle réalisé par le CD67, des éléments ont été jugés manquants ou erronés.

Où les trouver?

FBI > Licences > Gestion des licences

• Validation : Non validé

• État du dossier : Attente Retour Club

Les clubs sont donc invités à régulariser sans délai les dossiers concernés, envoyant les éléments à **secretariat@basket67.fr**

Nous rappelons qu'une licence déqualifiée entraîne des <u>conséquences sportives</u> et financières.

Il est de votre responsabilité, en tant que club, de garantir la conformité des licences de vos licenciés.



3. FORMATION PSC1

Formation PSC1: Les gestes qui sauvent

Le CD67, en partenariat avec la Protection Civile, propose une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Ouverte aux personnes voulant se former aux gestes de premier secours, cette journée vous apprendra à réagir face aux urgences du quotidien (malaise, brûlure, arrêt cardiaque, etc.) et à maîtriser les gestes qui sauvent.

↑ Lieu : Le Basket Center – 180 avenue de Colmar 67100 Strasbourg

Date: 8 novembre 2025

Moraires: de 9h à 13h Coût de la formation: 60 €



Inscrivez-vous sur: https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-du-bas-rhin-de-basket-ball/boutiques/formation-pscl

<u>Attention</u>: seulement 10 places sont disponibles pour cette session. En cas de forte demande, une seconde session pourrait être organisée le 22 novembre.

4. COMMISSION SPORTIVE SENIORS

FORFAT:

- Racing club de Strasbourg: rencontre DF3 n°10788 du 17 octobre contre Duttlenheim
- Racing club de Strasbourg : rencontre n°27 du 2e Tour de la Coupe Crédit Mutuel du 26 octobre contre Hattmatt

5. COMMISSION SPORTIVE JEUNES

DISPOSITIONS PARTICULIERES

La Commission transmet ci-dessous les dispositions particulières :

<u>Dispositions particulières - Championnats Jeunes</u>



2ème BRASSAGE - SAISIE FBI

Les nouvelles poules pour les championnats jeunes sortiront vendredi 24 octobre, dans la journée.

Les correspondants de club sont invités <u>à saisir les dates et horaires au plus tard</u> <u>le MARDI 28 OCTOBRE 2025 – MINUIT DERNIER DELAI.</u>

Après cette date, pour toute absence de saisie de date et/ou horaire, <u>une pénalité</u> financière de 15€ sera appliquée.

RAPPEL: Afin de faciliter la désignation des arbitres, les rencontres de jeunes à désignation (Division 1) devront impérativement être couplées, même avec des rencontres seniors, dans le cas contraire la désignation ne pourra probablement pas être assurée.

La Commission sportive jeunes rappelle que pour chaque communication, il est indispensable de mettre en objet de vos mails la catégorie + F ou M + Division + poule. Aucune réponse ne sera plus apportée si l'objet n'est pas précisé.

RAPPEL: les horaires devront respecter les créneaux réglementaires en vigueur, à savoir :

Le dimanche, l'heure de début de match est limitée à 16h pour les clubs situés hors d'un rayon de 30kms les uns des autres.

Tout autre horaire et/ou jour pour organiser une rencontre est possible dans la mesure où les clubs trouvent un accord. Ce dernier devra être officialisé via une dérogation informatique enregistrée et validée sur FBI.

PLATEAUX U7 ET U9

Le Comité recherche toujours des clubs pour accueillir les plateaux U7-U9 saison 2025-2026 :

Voici les dates où nous recherchons encore des lieux :

Samedi 15 novembre : Plateau U7Samedi 10 janvier : Plateau U9

Les plateaux se dérouleront le samedi matin de 9h à 12h.



Si votre club souhaite se porter candidat, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : c.lemouroux@basket67.fr

6. COMMISSION DE CONTROLE

Les demandes de changement de brûlage par le club sont à transmettre par mail à la Commission contrôle (controle@basket67.fr) **avant 16h le mardi** pour être validées pour le weekend.

Modifications de la liste de brûlage/personnalisation à la demande des clubs et validée par la Commission Contrôle à compter du 22/10/2025 :

Club	Division/ Poule	Joueur remplacé	Remplacé par	воі
SCHWEIGHOUSE/O HLUNGEN (143)	PRM A	DELSEIN Nathan VT030205	Kaeufling Cyril VT921266	BOI 17
Stg-LIBELLULES (058)	DF2 A	SCHRAMM Vanessa VT870537	ROME Aurelie VT821863	BOI 17
BISCHHEIM (086)	PRM A	GOGUSHI Kevin VT020483	HAOUARI Saad VT003266	BOI 17
BISCHHEIM (086)	PRM A	VERPOORT Nathan VT010012	SEGUINATAYI Noah VT056891	BOI 17
LINGOLSHEIM (022)	PRM B	NYAMPALA BAHAT Tegra JH006879	NORE Lilian VT027190	BOI 17
SAINT JOSEPH (060)	U18M C	DEL Lenny BC081786	HUBE Benjamin BC087303	BOI 17

7. COMMISSION DES OFFICIELS

ECOLE D'ARBITRAGE

Nous invitons tous les clubs à inscrire leur école d'arbitrage de niveau 1 sur FBI.

COORDONNEES DU REFERENT OFFICIEL CLUB

Afin de remettre à jour la liste des Référents Officiels des Clubs, nous vous invitons à nous communiquer, via le lien Forms ci-dessous, le nom de la personne qui occupe cette fonction dans votre club.

Pour rappel, le Référent Officiel du Club sera le contact privilégié avec la CDO pour toutes questions en lien avec l'arbitrage (arbitre officiel appartenant au club, arbitre-club, école d'arbitrage, formation, etc.).

Lien questionnaire Forms: https://forms.office.com/r/WfQMbrqRcQ



CAMP AUTOMNE ARBITRE

→ Les inscriptions pour le camp d'automne arbitre sont ouvertes! Le CD67 organise du lundi 27 au vendredi 31 octobre 2025 une formation à l'Examen d'Arbitre Départemental.

L'endroit où se déroulera la formation n'est pas défini à ce jour, mais elle aura lieu sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Lien d'inscription : https://forms.office.com/e/d8SXFPkrwf (Il reste encore 3 places disponibles).

Retrouvez également toutes les modalités d'inscription sur le site du CD67.

La Secrétaire Générale, **Blandine LE FRANC-LEHNEN**

Le Président, Yann MONTAGNE

